

63) Vente et services engins nautiques et de plaisance

I. Périmètre

Les activités liées à la vente et aux services engins nautiques et de plaisance concernent les secteurs d'activités de la section C de la nomenclature NAF et principalement de la sous-section 33 (33.15Z - Réparation et maintenance navale).

La segmentation des activités liées à la vente et aux services engins nautiques et de plaisance est déclinée de la façon suivante :

- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Administration et bureaux (Bureaux Standards) ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Zone atelier ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Vente et exposition des unités ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Magasin de stockage de pièces ;
- Vente et services engins nautiques et de plaisance - Valeur par défaut.

II. Indicateurs d'intensité d'usage

Indicateurs d'intensité d'usage temporels :

L'amplitude horaire annuelle d'utilisation des locaux **Nb_h_ouvrées** (h ouvrées/an) est utilisée comme indicateur d'intensité d'usage temporel. Elle correspond aux heures d'utilisation et d'entretien de ces locaux pour toutes les sous-catégories. Les heures de gardiennage ne sont pas comprises dans cet indicateur.

Indicateurs d'intensité d'usage surfacique :

Les indicateurs d'intensité d'usage surfacique sont différenciés selon les sous-catégories :

- Pour la sous-catégorie « Administration et bureaux (Bureaux Standards) » :
 - La surface de plancher par poste de travail **Surf_poste** (m²/poste), ou surface utile brute, correspondant à la surface de plancher de la sous-catégorie rapportée au nombre de postes de travail.
 - Le taux d'occupation **T_occ** (%), correspondant à la moyenne de la proportion de postes de travail occupés. La proportion de postes occupés est le nombre de postes occupés sur le nombre de postes total de la sous-catégorie.
- Pour la sous-catégorie « Zone atelier » :
 - La densité énergétique moyenne **DE_réelle** (kWh/m²/an), prenant en considération les équipements utilisés, leur puissance et leur durée d'utilisation.
- Pour la sous-catégorie « Magasin de stockage de pièces » :
 - Le ratio surfacique surface de réserve / surface de vente **Surf_réserve** (%), correspondant au rapport entre la surface de la sous-catégorie et la somme des surfaces des espaces de vente et des zones atelier de la catégorie .

III. Valeurs absolues

« Sous-catégorie “Vente et services engins nautiques et de plaisance - Administration et bureaux (Bureaux Standards)” »

(NAF : Section N - Activités de service administratif et de soutien - code 82.11Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	57	66	62	57	50	56	63	40	47	54	55	27	56
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	68	77	71		61	64	66	44	29	37			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		90	81			75	68	54					28
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		125	115			109	99	84					49
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			133			117	107	92					
Composante USE													
Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3 120	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étau}				3 120	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Surface de plancher par poste de travail (m ² /poste) Surf_poste Taux d'occupation (%) T_occ						18	Surface par poste étalon (m ² /poste) Surf_poste_{étau} Taux d'occupation étalon (%) T_occ_{étau}				18 70	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées_{étau}) x [Part_USE_variable x (T_occ / T_occ_{étau}) x (Surf_poste_{étau} / Surf_poste) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étau}) / Nb_h_ouvrées_{étau}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étau}** à 3 120 h ouvrées/an correspond à 52 semaines ouvrées x 5 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étau}**)/**Nb_h_ouvrées_{étau}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services engins nautiques et de plaisance - Zone atelier” »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques												
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3			
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40					2
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57					4
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69					
Composante USE													
Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon													
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées						3744	Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an) Nb_h_ouvrées_{étau}				3744	
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Densité énergétique moyenne (kWh/m ² /an) DE_réelle						9	Densité énergétique étalon (kWh/m ² /an) DE_{étau}				9	
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x [Part_USE_variable x (DE_{réelle} / DE_{étau}) + (1-Part_USE_variable) x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étau}) / Nb_h_ouvrées_{étau}] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étau}) / Nb_h_ouvrées_{étau}												

Nota : **Nb_h_ouvrées_{étau}** à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(**Nb_h_ouvrées** - **Nb_h_ouvrées_{étau}**) / **Nb_h_ouvrées_{étau}** correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services engins nautiques et de plaisance - Vente et exposition des unités” »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	68	76	85	64	73	92	115	117	76	86	88	47	89						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	62	69	74		65	75	95	93	49	61									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	68			66	81	75				37							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		71	68			64	72	64				51							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			70			66	69	62											
Composante USE	USE étalon = 25 kWh/m ² /an																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)				3744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)				3744							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées																		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}																		

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

« Sous-catégorie “Vente et services engins nautiques et de plaisance - Magasin de stockage de pièces” »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	23	24	24	18	18	15	18	9	6	7	7	4	8						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	34	35	34		29	25	27	17	4	4									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		49	46			37	39	27				1							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		70	65			54	55	42				1							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			77			67	67	52											
Composante USE	USE étalon = 14 kWh/m ² /an																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)				3 744							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées							Nb_h_ouvrées _{étalon}											
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Ratio surface de réserve / surface de vente et atelier (%) Surf_réserve																		
	15																		
	Ratio surface de réserve / surface de vente étalon (%) Surf_réserve _{étalon}																		
	15																		
	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) x [Part_USE_variable x (Surf_réserve _{étalon} / Surf_réserve) + (1-Part_USE_variable)] + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}																		

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon

La valeur de Surf_réserve varie entre 1 et 100.

« Sous-catégorie “Vente et services engins nautiques et de plaisance - Valeur par défaut” »

(NAF : Section C - Réparation et maintenance navale - code 33.15Z)

Composante CVC en kWh/m ² /an	Zones Géographiques																		
	H1a	H1b	H1c	H2a	H2b	H2c	H2d	H3	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Mayotte						
Altitude < 400 m Référence 100 m	35	36	35	29	30	26	28	18	5	6	6	3	6						
400 m ≤ Altitude < 800 m Référence 500 m	49	50	47		43	37	39	28	3	3									
800 m ≤ Altitude < 1200 m Référence 900 m		67	62			52	53	40				2							
1200 m ≤ Altitude < 1600 m Référence 1400 m		90	83			72	72	57				4							
Altitude ≥ 1600 m Référence 1700 m			97			86	85	69											
Composante USE	USE étalon = 20 kWh/m ² /an																		
Type d'indicateur d'intensité d'usage	Indicateur d'intensité d'usage à renseigner par l'assujetti Valeur de référence associée à la USE étalon																		
Indicateurs d'intensité d'usage temporels	Amplitude horaire annuelle (h ouvrées/an)				3 744			Amplitude horaire annuelle étalon (h ouvrées/an)				3 744							
Indicateurs d'intensité d'usage surfaciques	Nb_h_ouvrées																		
Formule de modulation en fonction du volume d'activité	Pas de modulation surfacique																		
	USE modulé (kWh/m ² /an) = USE étalon x (Nb_h_ouvrées / Nb_h_ouvrées _{étalon}) + 0,28 x CVC x (Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées _{étalon}) / Nb_h_ouvrées _{étalon}																		

Nota : Nb_h_ouvrées_{étalon} à 3744h correspond à 52 semaines ouvrées x 6 jours ouvrés x 12 h amplitude quotidienne

0,28xCVCx(Nb_h_ouvrées - Nb_h_ouvrées_{étalon}) / Nb_h_ouvrées_{étalon} correspond à l'impact indirect sur la composante CVC du nombre d'heure ouvrées réelles par rapport à l'amplitude horaire étalon